



CC de Cèze Cévennes (Siren : 200035129)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Ambroix
Arrondissement	Alès
Département	Gard
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	03/08/2012
Date d'effet	01/01/2013

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Olivier MARTIN

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Route d'Uzès
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30500 SAINT-AMBROIX
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	19 491
-----------------------------	--------

Densité moyenne 60,57

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Allègre-les-Fumades (213000086)	918
30	Barjac (213000292)	1 620
30	Bessèges (213000375)	2 879
30	Bordezac (213000458)	397
30	Courry (213000979)	283
30	Gagnières (213001209)	1 135
30	Méjannes-le-Clap (213001647)	724
30	Meyrannes (213001670)	842
30	Molières-sur-Cèze (213001712)	1 311
30	Navacelles (213001878)	333
30	Peyremale (213001944)	287
30	Potelières (213002041)	382
30	Rivières (213002157)	365
30	Robiac-Rochessadoule (213002165)	855
30	Rochegeude (213002181)	255
30	Saint-Ambroix (213002272)	3 201
30	Saint-Brès (213002371)	664
30	Saint-Denis (213002470)	303
30	Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan (213002660)	931
30	Saint-Privat-de-Champclos (213002934)	349
07	Saint-Sauveur-de-Cruzières (210702940)	545
30	Saint-Victor-de-Malcap (213003031)	854
30	Tharoux (213003270)	58

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>promotion et développement des énergies propres Soutien aux initiative destinées à promouvoir les économies d'énergies et les énergies renouvelables pour des projets d'intérêt communautaire soutien aux initiatives destinées à promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables pour les projets d'intérêt communautaire</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>- Etude de mise en conformité de la décharge d'ordures ménagères - Réalisation d'une déchetterie et opérations de tri sélectif.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

les 4 blocs de la gestion GEMAPI sont transférés au SM AB Cèze

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

les 4 blocs de la gestion GEMAPI sont transférés au SM AB Cèze

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

les 4 blocs de la gestion GEMAPI sont transférés au SM AB Cèze

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

les 4 blocs de la gestion GEMAPI sont transférés au SM AB Cèze

- Autres actions environnementales

Mise en place d'une politique cohérente de gestion des cours d'eau et d'aménagement des berges ou protection et aménagement des cours d'eau et des berges notamment à travers les actions contractuelles relatives à la gestion et l'aménagement de ces derniers : pour l'exercice de cette compétence, la CC adhère au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Cèze (AB Ceze) et au Syndicat Mixte départemental d'aménagement et de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques du Gard (SMD) - Défense des forêts contre l'incendie, création, aménagement et entretien des voiries DFCI d'intérêt communautaire, inscrites au réseau structurant du SDIS - adhésion au syndicat DFCI du Mont Bouquet actions de développement durable et mise en valeur du territoire : étude sur la mutualisation des compétences eau potable et assainissement collectif \* animation d'un comité de pilotage relatif aux ruisseaux couverts et terrils agenda 21 Animation d'un comité de pilotage relatif aux ruisseaux couverts et terrils Adhésion au syndicat mixte du pays des cévennes ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA CONSERVATION DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES Etudes conseils animations relatifs à la lutte contre les pollutions et l'amélioration de la qualité des eaux information sensibilisation sur la gestion équilibrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant ou de sous-bassin Etudes conseils animations relatifs à la protection et à la conservation des eaux superficielles et souterraines Etudes conseils animations relatifs à la gestion équilibrée des usages des eaux souterraines et superficielles Etudes conseils animations relatifs à la gestion quantitative de la ressource en eau Etudes plans de gestion et animations relatifs aux canaux d'irrigation qui s'intègrent dans un plan de gestion Plan de gestion de la ressource à l'échelle de sous-unités hydrographiques MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES D INTERET DE BASSIN Mise en place et exploitation de stations de mesures Mise en place de démarches de bancarisation de données d'intérêt de bassin ANIMATION CONCERTATION DANS LES DOMAINES DE LA GESTION ET DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PREVENTION DES INONDATIONS ET DES MISSIONS D INTERET GENERAL PORTEES PAR LES EPTB POUR LES BASSINS Secrétariat animation du SAGE des contrats de rivières, PGRE, PAPI SLGRI Planification de la programmation générale en matière de gestion et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques et prévention contre les inondations. CONCOURS A DES ACTIONS DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU RISQUE INONDATION A LA GESTION DE CRISE ET AUX ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE DU RISQUE Le syndicat mixte AB Céze adhère au SMDE pour le compte de la communauté de communes

Sanitaires et social

- Action sociale

Actions en direction de l'enfance, de la jeunesse et de la famille dans le cadre des politiques contractuelles : - en matière d'actions en faveur du développement des activités éligibles au contrat enfance jeunesse ou autres dispositifs (ALSH d'Allègre les Fumades , de Barjac, de Meyrannes, de Saint Ambroix et de St Jean de Maruejols) - accompagnement et financement d'actions extra scolaires en faveur des jeunes de 6 à 18 ans - point info-familles ainsi que point info-jeunesse - signature des contrats avec la CAF ou avec d'autres partenaires - actions de l'école de musique Sol en Céze dans le cadre des TAP - action d'insertion, d'emploi, de formation ou d'intégration des populations

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

En matière de politique de la petite enfance : Equipements répondant aux besoins de la population de l'ensemble du territoire intercommunal à destination de la petite enfance : les crèches de SAINT-AMBROIX, de MEJANNES-LE-CLAP de MEYRANNES et de BARJAC sont d'intérêt communautaire. La communauté de Communes est compétente pour mettre en place un point "info-familles" ainsi qu'un point "info-jeunesse".

## Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs de lutte contre la délinquance et de prévention de la délinquance programmés dans le Contrat de ville de Cohésion Sociale du Piémont Cévenol - création et gestion de maison de services au public

## Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, port d'activité, aéroportuaire ou politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales ; tertiaire, artisanale ou touristique quel que soit la forme juridique y compris sous forme de lotissement - Développement d'une politique de soutien à l'économie locale par la création de structures d'aide aux entreprises: création, aménagement, gestion et promotion d'ateliers relais , pépinières d'entreprises - accompagnement du développement économique - Aides directes ou indirectes prévues dans le cadre législatif Adhésion à l'Agence de Développement Alès Myriapolis - promotion touristique du territoire : réalisation, entretien et promotion d'un réseau de randonnées pédestres, équestres, cyclo touristes d'intérêt communautaire, valorisés dans les documents édités par la CC, définition d'un schéma de développement touristique à l'échelle intercommunale, organisation et promotion d'évènementiel, promotion et réalisation de supports de communication, développement de partenariat institutionnel et avec d'autres partenaires

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

En matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire : Equipement de nouveaux complexes sportifs ou terrains de grands jeux d'intérêt communautaire ayant une emprise supérieure à 1500 m<sup>2</sup>, et/ou d'un coût minimum de 100.000€ HT, sur le territoire communautaire, et dont la fréquentation et les champs d'intervention dépassent les limites communales. Ces équipements devront répondre à des critères spécifiquement identifiés dans le cadre de la mise en oeuvre de la définition d'intérêt communautaire et par délibérations concordantes des communes membres. Sont exclues les salles polyvalentes communales ou ayant vocation identique, ainsi que les équipements existants à la date du 1er janvier 2018. Ecole de musique Sol en Cèze.

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Activités péri-scolaires

La Communauté de Communes est compétente : - en matière d'actions en faveur du développement des activités péri-scolaires - contrats enfance jeunesse, contrat de petite enfance ou contrat équivalent ; - en matière d'accompagnement et de financement des actions extra-scolaires en faveur des jeunes de 6 à 18 ans.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Activités culturelles d'intérêt communautaire : Développement de la lecture publique et mise en réseau des bibliothèques communales Développement de l'enseignement musical Promotion culturelle Saison culturelle intercommunale Organisation de séances de cinéma itinérant soutien aux associations dont les activités ont des etombées intercommunales

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

élaboration, promotion, suivi de la mise en oeuvre d'un SCOT et d'un schéma de secteur. - adhésion et participation au Syndicat Mixte du SCOT -adhésion au syndicat mixte du Pays Cévennes - mise en place d'un système d'information géographique au niveau de la CC

- Schéma de secteur

Elaboration d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Seront d'intérêt communautaire toutes les nouvelles créations de zones d'aménagement concerté sur le territoire de la Communauté de Communes, d'une superficie supérieure à 1 hectare.

- Constitution de réserves foncières

mise en oeuvre d'une politique foncière pour la constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire

<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création , entretien et aménagement des voiries internes aux zones d'activités d'intérêt communautaire Etudes et aménagements relatifs aux déplacements doux d'intérêt communautaire pur favoriser la mobilité interne et externe au territoire</i>
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>-Promotion touristique du territoire : réalisation, entretien et promotion d'un réseau de randonnées pédestres, équestres, cyclo touristes d'intérêt communautaire, valorisés dans les documents édités par la CC, définition d'un schéma de développement touristique à l'échelle intercommunale, organisation et promotion d'évènementiel, promotion et réalisation de supports de communication, développement de partenariat institutionnel et avec d'autres partenaires La Communauté de Communes peut engager des action en faveur de la promotion touristique. Aide à la restauration du petit patrimoine Edition de carto-guide La Communauté de Communes est compétente pour la promotion du patrimoine.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social <i>Politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées et à ce titre mise en oeuvre des opérations globales et ponctuelles d'amélioration de l'habitat de type OPAH, PIG, ou de tout type de dispositif venant s'y substituer - aménagement de logements dans le cadre d'un programme d'aménagement d'intérêt communautaire</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>La Communauté de Communes exerce une compétence en matière de politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées et, à ce titre, elle met en oeuvre des opérations globales et ponctuelles d'amélioration de l'habitat de type OPAH, PIG ou autre.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti <i>La Communauté de Communes est également compétente en matière d'aménagement de logements dans le cadre d'un programme d'aménagement d'intérêt communautaire.</i>
<b>Autres</b>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>Contribution au service départemental de secours et d'incendie.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) Est d'intérêt communautaire : - le fonctionnement des cyber bases mises en place par le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes sur le territoire ; - la création et la mise à jour du site Internet. Mise en place d'un système d'information géographique</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>création aménagement entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>création et gestion de maison de services au public et définition des obligations de service public y afférentes</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
30	SMIRITOM de la Zone Nord du Plan départemental des déchets (253003115)	SM fermé	151 208
30	SM DFCI du Mont Bouquet (253002018)	SM fermé	3 004
30	SM du Pays des Cévennes (253003370)	SM fermé	151 208

30	SM départemental d'aménagement et gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard (SMDE) (253003065)	SM ouvert	929 445
30	SM d'aménagement des bassins versants de la Cèze et des affluents du Rhône (253002349)	SM fermé	124 457
07	SI de collecte et de traitement des ordures ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA) (250700218)	SM fermé	33 923

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)